

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

<p style="text-align: center;">BOURBON (Euronext Paris)</p>

Par courrier du 13 mai 2008, la société par actions simplifiée Mach-Invest (1) (33 rue du Louvre, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 mai 2008, par suite d'une acquisition d'actions BOURBON, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BOURBON et détenir 2 819 750 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et des droits de vote de cette société (2).

(1) Contrôlée par la famille Henri de Chateauvieux.

(2) Sur la base d'un capital composé de 55 461 302 actions représentant autant de droits de vote.